

Code de déontologie des membres de l'équipe d'experts de „Capra Grigia Svizzera“



Version du 27.1.2014

Ce code de déontologie contient les accords grâce au respect desquels les membres de l'équipe d'experts garantissent des relations équitables et d'égal à égal avec les membres de CGS, et réciproquement.

Les membres de l'équipe d'experts représentent l'association et s'engagent à se comporter avec ponctualité, courtoisie et amabilité.

Lors du travail avec les animaux, ils s'assurent que les mesures d'hygiène appropriées ont été mises en œuvre et que le risque de propagation de maladies est minimisé. Ces mesures consistent par exemple à se laver les mains et à laver ses chaussures ou à changer de chaussures.

Les connaissances acquises sur les animaux décrits doivent être traitées confidentiellement et être exploitées en interne par l'équipe d'experts. Peu importe que la description ait lieu à titre d'exercice ou en mission officielle.

Les informations personnelles relatives aux éleveurs visités et à chaque exploitation sont également soumises au secret professionnel. Ceci concerne en particulier les informations sur la vie privée, l'état de santé des animaux inspectés et l'état de l'exploitation.

Sont exclues du secret professionnel les obligations légales et les épizooties.

Les experts acceptent les décisions de leurs collègues. En cas de désaccord, c'est la direction de l'élevage qui décide des suites à donner.

Les évaluations des données relatives aux animaux doivent être anonymisées. Les évaluations non anonymes doivent être portées uniquement à la connaissance du livre d'élevage, de la direction de l'élevage et de l'exploitation correspondante.

Lieu: _____ Date: _____

Prénom et nom: _____

Fonction dans l'équipe d'experts:

- Directeur de l'élevage
- Administrateur du livre d'élevage
- Expert

Signature: _____